

TITRE :	REUNION PUBLIQUE SQ. DE LA TREMBLAYE		N° du compte-rendu :	1/
Date :	28/09/2022		Nombre de pages :	
Lieu / visio :	sur site	Heure de début :	18h	Heure de fin : 19h30

ORGANISMES SERVICES ENTREPRISES	FONCTIONS	Représentants
Mairie de Mûrs-Érigné	Directeur DADT	Benoît LECHAT
	Chargée projet environnement	Emmanuelle FOUGEROUX
	Elu délégué Biodiv,, Espaces verts	Fabrice BERLAND

+ habitants présents (environ 20 adultes et 10 enfants)

Points abordés :



En réponse à une demande collective et en cohérence avec la politique municipale de requalification des espaces verts, une rencontre a eu lieu le 28 septembre 2022 sur site entre la mairie et une trentaine de riverains.

Après un temps d'échanges libres autour des usages, points forts et points faibles du site, la commune s'est engagée à revenir vers les habitants avec une proposition d'aménagement et de gestion du site présentée lors d'une réunion publique

1- Synthèse des échanges

Etat des lieux selon les habitants présents : beaucoup de passage, site **très fréquenté** notamment par les enfants mais **peu praticable** en raison du **manque d'entretien** et de **l'incivisme de propriétaires de chiens** malgré le distributeur de sacs à crottes (beaucoup de déjections partout sur le site).

2- Conclusion : un besoin de rendre le site **agréable** pour en augmenter la fréquentation et sortir de l'image de terrain vague. Renaturer tout en gardant de l'espace pour les **jeux**, les **rencontres de voisinage**

M. Berland a expliqué au cours des échanges que la volonté municipale est de faire en sorte que ces espaces publics accueillent également plus de **biodiversité**, les propositions qui seront faites iront donc également en ce sens.

Mots-clés : OMBRE – ESPACE – PLAISIR – PRATICABILITE – INTERGENERATIONNEL - SOBRE

Une réunion publique est fixée au 12 décembre 2022 à 18h30 en salle du Conseil à l'Hôtel de Ville pour la présentation d'un projet de réaménagement du site.

Une page internet du site de la ville est également disponible pour consulter le compte-rendu et des éléments d'information : rubrique Ville Bien-Etre / Espaces Verts